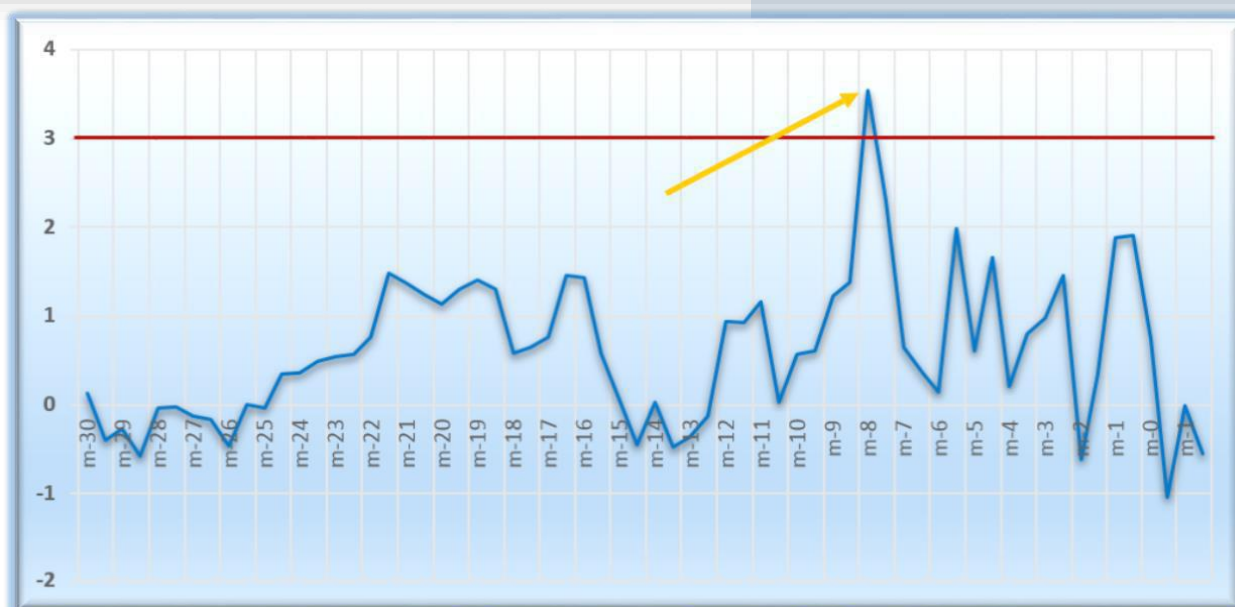


# UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

-----  
La Commission  
-----



## INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



**Note d'analyse du mois de mai 2021**

**Date de parution : juillet 2021**

## SOMMAIRE

<b>I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....</b>	<b>2</b>
<b>II. RESUME.....</b>	<b>3</b>
<b>III. EVOLUTION MENSUELLE .....</b>	<b>3</b>
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
<b>IV. EVOLUTION ANNUELLE.....</b>	<b>7</b>
<b>V. ANNEXES.....</b>	<b>8</b>
<b>Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....</b>	<b>8</b>
<b>Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA .....</b>	<b>8</b>
<b>Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mai 2021) (en %).....</b>	<b>9</b>
<b>Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)......</b>	<b>9</b>
<b>Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %)......</b>	<b>10</b>
<b>Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %). .....</b>	<b>10</b>
<b>Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mai 2021 par rapport à mai 2020). .....</b>	<b>11</b>
<b>Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union. ....</b>	<b>11</b>

## I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

### ***L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !***

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC<sup>1</sup> dérivée de la COICOP<sup>2</sup>. Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

*Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA*

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

*Source : Argumentaire de l'UEMOA*

<sup>1</sup> Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

<sup>2</sup> Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

## II. RESUME

**En mai 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 108,3. Il a augmenté de 0,9% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de février 2021 et de mai 2020, l'indice a augmenté respectivement de 2,0% et de 3,3%.**

En effet, l'IHPC a évolué à la hausse dans les différents Etats membres de la zone UEMOA par rapport au mois précédent: Bénin (2,0), Burkina Faso (1,7%), Côte d'Ivoire (0,7%), Guinée-Bissau (0,3%), Mali (1,3%), Niger (0,5%), Sénégal (0,3%) et Togo (1,0%).

**En outre, le mois de mai 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,6% au niveau régional.** Dans les pays de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation est supérieure ou égale à 3,0% au Niger (3,9%) et au Burkina Faso (3,0%). Par rapport à son niveau du mois d'avril 2021, le taux d'inflation en moyenne annuelle a replié en Guinée-Bissau (1,4%), et au Sénégal (1,9%) et s'est accru en Côte d'Ivoire (2,9%), au Mali (2,2%) et au Togo (2,2%) et est demeuré stable au Bénin (2,0%).

## III. EVOLUTION MENSUELLE

### 3.1 Au niveau régional

**En mai 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 108,3. Il a augmenté de 0,9% par rapport à avril 2021 et de 2,0% comparativement son niveau de février 2021.**

La progression mensuelle de l'indice régional résulte de la montée du niveau général des prix dans les différents Etats membres de l'Union: Bénin (2,0), Burkina Faso (1,7%), Côte d'Ivoire (0,7%), Guinée-Bissau (0,3%), Mali (1,3%), Niger (0,5%), Sénégal (0,3%) et Togo (1,0%). (Cf. **Tableau 1**).

L'évolution mensuelle observée en mai 2021, au sein de l'Union, fait suite au renchérissement des produits des fonctions de consommation que sont: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,2%), « Articles d'habillement et chaussure » (0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%), « Transport » (0,1%), « Communication » (0,2%) et « Enseignement » (0,1%). (cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, en variation mensuelle la hausse transparait à quasiment tous les niveaux. Selon la volatilité, les prix des produits frais, des produits de l'énergie et ceux des produits les moins volatils du panier IHPC ont évolué à la hausse respectivement de 2,1%, 0,6% et 0,5%. Par rapport au secteur de production des biens et services, les prix en mai 2021 ont progressé de 2,1% pour le primaire, de 0,6% pour le secondaire et de 0,3% pour le tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé une hausse du niveau des prix pour les biens non durables de 1,6% et pour les biens semi durables de 0,3%. (cf. **Tableau 3**).

### 3.2 Au niveau des Etats

**Au Bénin : en mai 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a progressé de 2,0% par rapport à avril 2021 pour se situer à 106,3. En variation trimestrielle et annuelle, le niveau de l'indice a augmenté respectivement de 3,9% et de 1,7%. La hausse mensuelle de l'IHPC en mai 2021 est imputable essentiellement au renchérissement des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,9%), « Communication » (0,1%) et « Restaurant et hôtels » (0,2%). L'augmentation des prix de la première fonction citée émane essentiellement de la montée des niveaux de prix des groupes de produits consommation : « légumes frais en fruits et racine » (27,9%), « poissons et autres produits séchés ou fumés » (6,3%), « céréales non transformées » (4,5%). L'analyse en mai de l'évolution du niveau général des prix selon la volatilité indique que l'augmentation provient de l'évolution à la hausse du niveau des prix pour les produits frais de 6,3%, les produits de l'énergie de 3,2% et les produits les moins volatils du panier IHPC de 0,5%. Au regard de la provenance des produits, la progression a été observée au niveau des prix des produits locaux de 3,1%. En distinguant le secteur de production des biens et services, la hausse de prix est plus importante pour les produits du primaire avec 7,4% contre 1,7% pour les produits du secondaire et une variation nulle pour les prix des produits du tertiaire. Quant à la déclinaison des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle que la progression des prix découle des biens non durables (4,0%), des semi-durables de (1,5%) et des durables (0,6%). **En moyenne annuelle le taux d'inflation en mai 2021 est de 2,0%.****

**Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en mai 2021 affiche un niveau de 108,0. Il a augmenté de 1,7% par rapport au mois d'avril 2021. Comparé à février 2021, le niveau de l'indice est monté de 3,9%. Par rapport à sa valeur en mai 2020, il a cru de 2,3%. L'augmentation du niveau global des prix en ce mois de mai 2021, est imputable à la progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,3%) et « Restaurant et Hôtel » (0,2%). C'est essentiellement le renchérissement des fruits, tubercules et plantain, farines et céréales qui ont impulsé l'évolution de l'indice global en mai 2021. Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la hausse mensuelle constatée en mai 2021 fait suite au renchérissement des produits frais, des produits de l'énergie et des produits les moins volatils du panier IHPC respectivement de 3,8%, 0,4% et 0,9%. S'agissant de l'origine des produits, la progression du niveau global découle de celui des prix des produits locaux de 2,5%. Au regard du secteur de production, les prix des produits du primaire ont augmenté de 3,7% et ceux du secondaire de 0,8%. Selon la durabilité, seuls les prix des produits non durables ont évolué à la hausse de 2,6%. **L'inflation en moyenne annuelle du mois de mai 2021 est de 3,0%.****

**En Côte d'Ivoire : En mai 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 111,0 soit une évolution mensuelle de 0,7%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global de ce même mois sont respectivement de 0,6% et de 4,2%. La progression mensuelle du niveau global des prix provient de l'augmentation du niveau des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,5%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,6%) et « Loisirs et culture » (0,2%). Notons que le renchérissement des produits de la fonction « Produits alimentaire et boissons non alcoolisée » est essentiellement dû à la hausse des prix des produits des**

postes Céréales non transformées (2,0 %), Légumes frais en fruits ou racine ( 5,7 %), Tubercules et plantain (9,4 %). Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits ont grimpé selon la volatilité pour les produits frais de 1,0%, et les hors produits frais et énergie de 0,8%. Pour ce qui est de la provenance des produits, ce sont les prix des produits locaux qui ont augmenté de 0,8%. Selon le secteur de production, les prix sont montés pour les produits des secteurs primaires (1,7%), secondaire (0,6%) et tertiaire (0,5%). En outre, pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont évolué en hausse pour les biens non durables de 1,2% et de 0,3% pour les biens semi-durables. **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% en mai 2021.**

**En Guinée-Bissau : pour le mois de mai 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est monté de 0,3% pour s'établir à 108,0. Comparé à février 2021 et mai 2020, les prix ont respectivement augmenté de 1,4% et 1,6%. La progression mensuelle de l'indice fait suite principalement au renchérissement des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%). Cette évolution fait suite à celle essentiellement des céréales non transformées de 0,3%, de la viande de mouton et chèvre de 0,2%, de la volaille 0,4% et des poissons frais de 2,2%. En mai 2021, selon la volatilité, la tendance générale des prix a été imprimée par la hausse des prix des produits frais de 0,6% et le renchérissement des hors produit frais et énergie de 0,2%. Selon la provenance, la progression du niveau global des prix découle de l'augmentation de prix des produits locaux de 0,4% et des produits importés de 0,5%. Au regard du secteur de production, l'évolution à la hausse des prix a été observée pour le primaire (0,7%) et le secondaire (0,2%). En fonction de la durabilité, ce sont les biens non durables (1,2%), semi-durables (0,2%) et durables (0,3%) qui ont vu monter le niveau de leur prix entre avril et mai 2021. **L'inflation en moyenne annuelle du mois de mai 2021 est de 1,4%.****

**Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'avril 2021 a connu une hausse de 1,3% par rapport au mois précédent et se situe à 104,3. Par rapport au mois de février 2021, les prix ont augmenté de 2,4%. En un an (mai 2021 par rapport à mai 2020), les prix ont connu une progression de 5,2%. En mai 2021, la montée du niveau global des prix au Mali est principalement liée à la hausse du niveau des prix des fonctions: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (2,6%), « Article d'habillement et chaussure » (0,4%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (2,5%), « Transport » (0,2%) et « Communication» (1,1%). En ce qui concerne la montée des prix des produits de la première fonction, elle émane essentiellement de l'augmentation des prix des postes Légumes frais en feuilles de 33,4%, Tubercules et plantains de 14,4% et Bœuf de 4,7%. Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, il ressort que la hausse du niveau général des prix, est le résultat de la montée des prix des produits frais (2,8%) et des produits de l'énergie (2,7%). Le niveau des prix des hors produits frais et énergie a légèrement baissé de 0,1%. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau global des prix découle surtout de l'évolution des prix pour les produits locaux de 3,0%. S'agissant du niveau des prix des produits des secteurs de production, il a augmenté pour le primaire, le secondaire et le tertiaire respectivement de 3,4%, 0,7% et 1,0%. Au regard de la durabilité, les prix des biens non durables, semi-durables, et des services ont augmenté respectivement de 2,0%, 0,1% et 1,0% contre une baisse des prix des services de 1,0%. **L'inflation en moyenne annuelle se situe à 2,2% en mai 2021.****

**Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en mai 2021 est de 107,4. Il a ainsi augmenté de 0,5% comparativement à son niveau d'avril 2021. Sur les trois derniers mois (mai 2021 par rapport à février 2021), le niveau des prix a progressé de**

**0,8%. En outre, en glissement annuel les prix ont varié de 2,9%.** L'augmentation du niveau général des prix en mai 2021, par rapport au mois d'avril 2021, est le résultat du renchérissement des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,2%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,5%), « Transport » (0,2%), et « Loisir et culture » (0,3%). S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix a concerné les produits suivants : les légumes frais en feuilles (13,2%), les légumes frais en fruits ou racines (10,8%), les tubercules et plantain (7,6%), la volaille (5,8%), les légumes secs et oléagineux (4,7%), la viande de mouton- chèvre (3,2%), la viande de bœuf (2,9%), les poissons frais (1,2%), et les céréales non transformées (0,7%). De l'analyse selon la nomenclature secondaire, il ressort que la progression du niveau global des prix résulte des hausses de prix des produits frais (1,4%), des produits de l'énergie (0,5%) et des hors produits frais et énergie (0,4%). Selon la provenance des biens et services, l'augmentation des prix a été observée à tous les niveaux : 0,7% pour les produits locaux et 0,5% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production des produits, il ressort que seul le primaire a vu ses produits se renchérir de 1,6%. Au regard de la durabilité, les prix des biens non durables et semi-durables sont montés de 0,9%, et de 0,2% contre une baisse des prix des biens durables (-0,1%) et des services (-0,1%). **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 3,9% en mai 2021.**

**Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mai 2021 s'est établi à 107,5. Il a augmenté de 0,3% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de février 2021, l'indice a progressé légèrement de 0,1%. Aussi, il est monté de 1,3% par rapport à son niveau mai 2020.** La hausse mensuelle émane principalement de l'accroissement du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Articles habillement et chaussures » (0,4%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%), « Santé » (0,2%) et « Transport » (1,5%). L'appréciation du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » provient essentiellement de la hausse des prix des légumes frais en fruits ou racines (7,9%), de la viande de volaille (4,8%), de bœuf (3,5%), de mouton et chèvre (3,0%), de l'huiles (1,6%), malgré une baisse des prix des céréales non transformées de 1,1%. Pour le mois de mai 2021, au regard de la volatilité, les prix sont montés de 0,6% pour les hors produits frais et énergie. Les prix des produits frais et des produits de l'énergie ont baissé respectivement de 0,3% et de 0,2%. Aussi, selon la provenance des produits, la hausse du niveau global des prix observée provient du renchérissement des produits locaux de 0,5%. Selon le secteur de production, le niveau de prix s'est amélioré pour les produits du primaire (0,4%), du secondaire (0,2%) et du tertiaire (0,3%). Au regard de la durabilité des biens, les prix ont cru pour les biens non durables (0,4%), les semi durables (0,2%), les durables (0,1%) et les services (0,3%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 1,9% en mai 2021.**

**Au Togo : En mai 2021, l'Indice Harmonisé des prix à la Consommation se situe à 110,7 soit une augmentation de 1,0% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de février 2021 puis de mai 2020, l'indice a respectivement grimpé de 3,0% et 3,8%.** La hausse mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,9%), « Articles d'habillement et chaussure » (0,1%), « Meuble, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,3%), « Santé » (0,1%) et « Loisir et culture » (0,1%). Pour ce qui est de l'évolution de l'indice de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est principalement imputable à la progression des indices des postes « Tubercules et plantain » (18,6%) ; « Légumes frais en fruits ou racine » (13,6%) ; « Poissons et autres produits séchés ou fumés » (3,2%) ; « Légumes secs et oléagineux » (3,7%) et

« Céréales non transformées » (1,3%). En mai 2021, au regard de la volatilité, les prix sont montés pour les produits frais, ainsi que les produits les moins volatils du panier avec des variations respectives de 4,2%, et 0,2%. Suivant la provenance des biens et services, les prix ont augmenté pour les produits locaux de 1,3% et de 0,3% pour les produits importés. Par rapport au secteur de production, on note une augmentation des prix des produits du primaire et du secondaire respectivement de 4,6% et 0,4% contre une stabilité des prix du tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité, la montée des prix s'est affichée pour le niveau des prix des biens non durables (1,6%) et des semi-durables (0,2%). **Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 2,2% en mai 2021.**

#### IV. EVOLUTION ANNUELLE

En mai 2021, le niveau de l'IHPC a augmenté de 3,3% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de mai 2020. Les prix sont en hausse, pour la même période, dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations enregistrées sont : de 5,2% au Mali, 4,2% en Côte d'Ivoire, 3,8% au Togo, 2,9% au Niger, 2,3% au Burkina Faso, 1,7% au Bénin, 1,6% en Guinée-Bissau et 1,3% au Sénégal. (Cf. **Graphique 1**). En outre, on note pour la période sus citée, que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont fait un bond de 5,4%. (Cf. **Graphique 2**).

**Aussi, le mois de mai 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,6% au niveau régional.** Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation est supérieure ou égale à 3,0% au Niger (3,9%) et au Burkina Faso (3,0%). Par rapport à son niveau au mois d'avril 2021, le taux d'inflation en moyenne annuelle a diminué en Guinée-Bissau (1,4%), et au Sénégal (1,9%). Il a augmenté en Côte d'Ivoire (2,9%), au Mali (2,2%) et Togo (2,2%) et est demeuré stable au Bénin (2,0%). (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en mai 2021 est tirée principalement par l'évolution des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,5%), « Restaurants et Hôtels » (2,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,0%), « Biens et services divers » (1,2%), « Transport » (0,8%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,9%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée par les produits frais qui ont progressé en moyenne annuelle de 5,9% et par les hors produits frais et énergie de 1,9%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 5,7% pour le primaire, 1,3% pour le secondaire et 1,8% pour le tertiaire. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec une évolution de 3,5% en mai 2021. (Cf. **tableau 6**).



## V. ANNEXES

**Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.**

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mai-20	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	104,5	102,3	103,2	104,3	106,3	2,0	3,9	1,7
BURKINA FASO	1258	105,5	103,9	104,5	106,2	108,0	1,7	3,9	2,3
COTE D'IVOIRE	3131	106,5	109,1	109,3	110,3	111,0	0,7	1,7	4,2
GUINEE- BISSAU	141	106,3	106,5	106,7	107,6	108,0	0,3	1,4	1,6
MALI	1428	99,1	101,9	102,1	103,0	104,3	1,3	2,4	5,2
NIGER	1111	104,4	106,6	106,2	106,9	107,4	0,5	0,8	2,9
SENEGAL	1491	106,1	107,4	106,9	107,1	107,5	0,3	0,1	1,3
TOGO	681	106,7	107,5	106,8	109,7	110,7	1,0	3,0	3,8
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>104,9</b>	<b>106,2</b>	<b>106,3</b>	<b>107,3</b>	<b>108,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>	<b>3,3</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA**

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mai-20	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	107,5	108,8	108,7	110,8	113,2	2,2	4,1	5,4
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	112,9	111,8	112,1	114,6	114,1	-0,4	2,1	1,1
Articles d'habillement et chaussures	703	104,9	106,0	105,8	105,7	106,0	0,3	0,0	1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	103,9	105,7	105,9	106,4	107,2	0,8	1,4	3,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	104,4	105,5	105,4	106,0	105,3	-0,7	-0,2	0,8
Santé	423	103,2	105,2	106,1	106,1	104,2	-1,7	-0,9	1,0
Transports	892	100,3	100,5	101,1	101,2	101,3	0,1	0,8	1,1
Communication	487	93,7	95,9	96,0	96,7	96,9	0,2	1,0	3,3
Loisirs et culture	254	102,3	105,0	105,2	105,2	105,2	0,0	0,2	2,9
Enseignement	231	105,5	107,6	107,6	107,8	107,9	0,1	0,3	2,3
Restaurants et Hôtels	639	105,9	107,9	107,9	108,1	108,1	0,0	0,1	2,1
Biens et services divers	444	104,9	106,6	106,2	106,5	106,1	-0,3	-0,5	1,2
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>104,9</b>	<b>106,2</b>	<b>106,3</b>	<b>107,3</b>	<b>108,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>	<b>3,3</b>
<b>Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>5753,7</b>	<b>103,1</b>	<b>104,5</b>	<b>104,7</b>	<b>105,0</b>	<b>105,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>1,9</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mai 2021) (en %)**

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	6,3	3,8	1,0	0,6	2,8	1,4	-2,5	4,2	<b>2,1</b>
Indice Energie	3,2	0,4	-1,0	-1,3	2,7	0,5	0,9	-0,8	<b>0,6</b>
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>
local	3,1	2,5	0,8	0,4	3,0	0,7	-0,4	1,3	-
Importé	-0,1	-0,2	-0,1	0,5	-1,5	0,5	0,9	0,3	-
Primaire	7,4	3,7	1,7	0,7	3,4	1,6	-0,1	4,6	<b>2,1</b>
secondaire	1,7	0,8	0,6	0,2	0,7	-0,1	0,2	0,4	<b>0,6</b>
Tertiaire (services)	0,0	0,0	0,5	0,0	1,0	-0,1	0,1	0,0	<b>0,3</b>
Non durable	4,0	2,6	1,2	0,3	2,0	0,9	0,0	1,6	<b>1,6</b>
Semi Durable	1,5	0,0	0,3	-0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	<b>0,3</b>
Durable	0,6	0,0	-0,2	0,0	-1,0	-0,1	4,6	0,0	<b>-0,2</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).**

PAYS	Pondération	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21
BENIN	760	3,0	2,9	2,5	2,3	2,0	2,0
BURKINA FASO	1258	1,9	2,2	2,3	2,5	3,0	3,0
COTE D'IVOIRE	3131	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7	2,9
GUINNEE-BISSAU	141	1,5	1,7	1,8	1,8	1,6	1,4
MALI	1428	0,5	0,6	0,7	1,1	1,6	2,2
NIGER	1111	2,9	3,2	3,6	3,8	3,9	3,9
SENEGAL	1491	2,5	2,4	2,4	2,3	2,1	1,9
TOGO	681	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0	2,2
<b>UNION</b>	<b>10000</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>
Ecart type		0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).**

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	3,6	3,8	4,0	4,2	4,3	4,5
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	0,6	0,6	0,7	0,8	1,9	1,9
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,5	1,2	0,9	0,7	0,8	0,9
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1
Santé	423	0,3	0,7	0,9	1,2	1,5	1,5
Transport	892	1,2	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8
Communication	487	-1,1	-0,9	-0,6	-0,3	0,1	0,5
Loisir et culture	254	-0,6	-0,4	0,0	0,3	0,6	1,0
Enseignement	231	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8
Restaurant et hôtel	639	1,9	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2
Biens et services divers	444	0,7	0,7	0,9	1,0	1,2	1,2
<b>Total</b>	<b>10000</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>

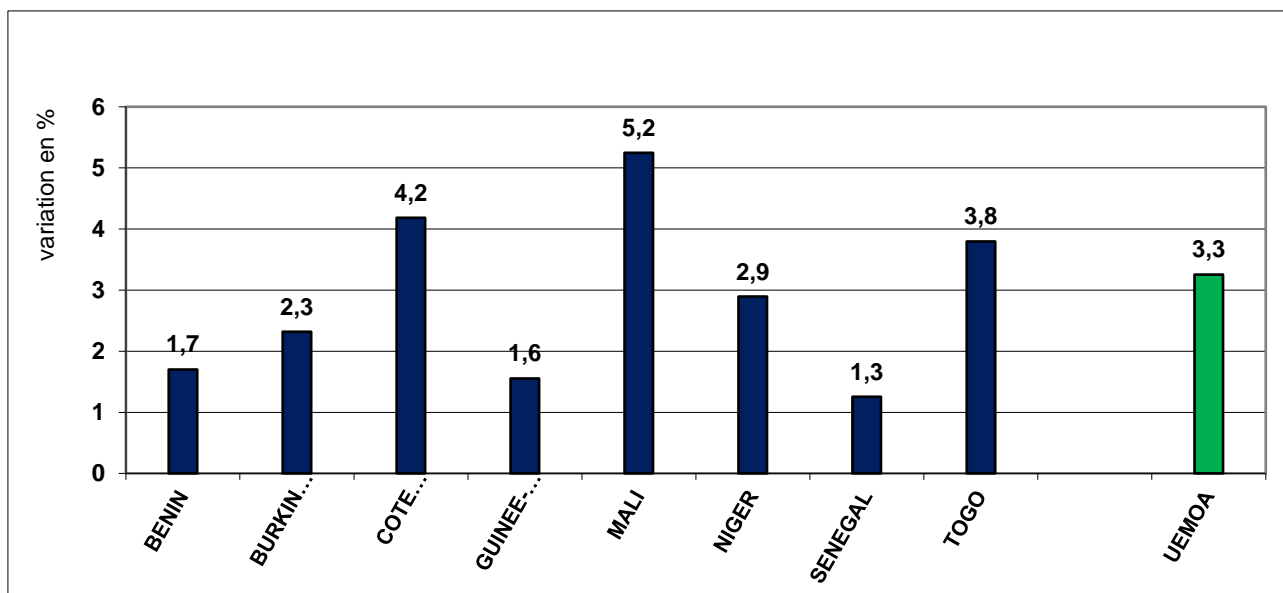
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).**

Libellé	Pondération	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21
Indice produit frais	2425,2	5,3	5,6	5,7	5,8	5,9	5,9
Indice Energie	721,4	-0,4	-1,0	-1,8	-2,3	-2,3	-2,0
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>6853,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>
Primaire	2893,6	5,2	5,4	5,5	5,6	5,7	5,7
secondaire	4170,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3
Tertiaire (services)	2935,6	1,6	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8
Non durable	5596,8	2,8	3,0	3,1	3,2	3,4	3,5
Semi Durable	1250,5	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4
Durable	464,8	-0,4	-0,2	-0,2	0,0	0,1	0,1

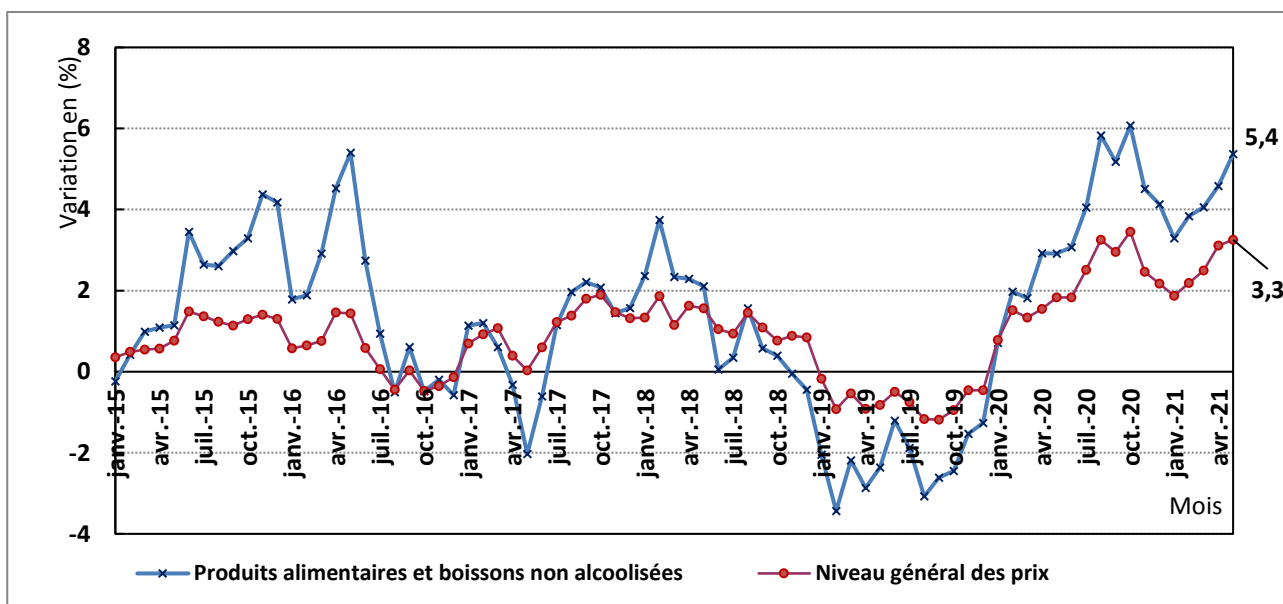
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mai 2021 par rapport à mai 2020).**



Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.**



Source : INS/Commission de l'UEMOA